

Subvention SAFIR :	16 002009 01
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	Programme Filière émergente « Chevreux de boucherie en Rhône-Alpes »
Structures bénéficiaires :	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage et 11 structures bénéficiant d'un reversement



COMPTE-RENDU DE REALISATION du programme

Années 2017 et 2018

Axe A :	Préserver la filière longue
Action A.1 :	Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue
Action A.2 :	Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue
Action A.3 :	Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé
Axe B :	Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts
Action B.1 :	Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives
Action B.2 :	Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds
Action B.3 :	Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement
Action B.4 :	Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel
Axe C :	Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés
Action C.1 :	Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin
Action C.2 :	Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »
Axe D :	Animer le plan d'actions
Action D.1 :	Animer le plan d'actions et gérer le programme

Dans le cadre du Programme Filière émergente « Chevreaux de boucherie », une première subvention N°15 003607 01, votée le 7 mai 2015, a permis de financer l'activité réalisée dans le cadre du programme non seulement sur l'année 2015 mais aussi sur la presque totalité de 2016 (à l'exception d'une action : la promotion de la filière viande caprine dans le magazine Terroirs de Rhône-Alpes de Novembre 2016).

La subvention N°16 002009 01 du Programme Chevreaux, votée le 17/11/16 (dépenses éligibles à compter du 04/01/16), a pris le relais de la première subvention, et permet de financer :

- **l'opération promotion de la filière viande caprine dans le magazine Terroirs de Rhône-Alpes de novembre 2016 (action C.1),**
- **la totalité de l'activité sur l'année 2017**
- **la totalité de l'activité sur le premier semestre 2018,**
- **quelques opérations et dépenses ciblées sur le deuxième semestre 2018.**

Le présent rapport rend compte de l'ensemble des réalisations sur cette période.

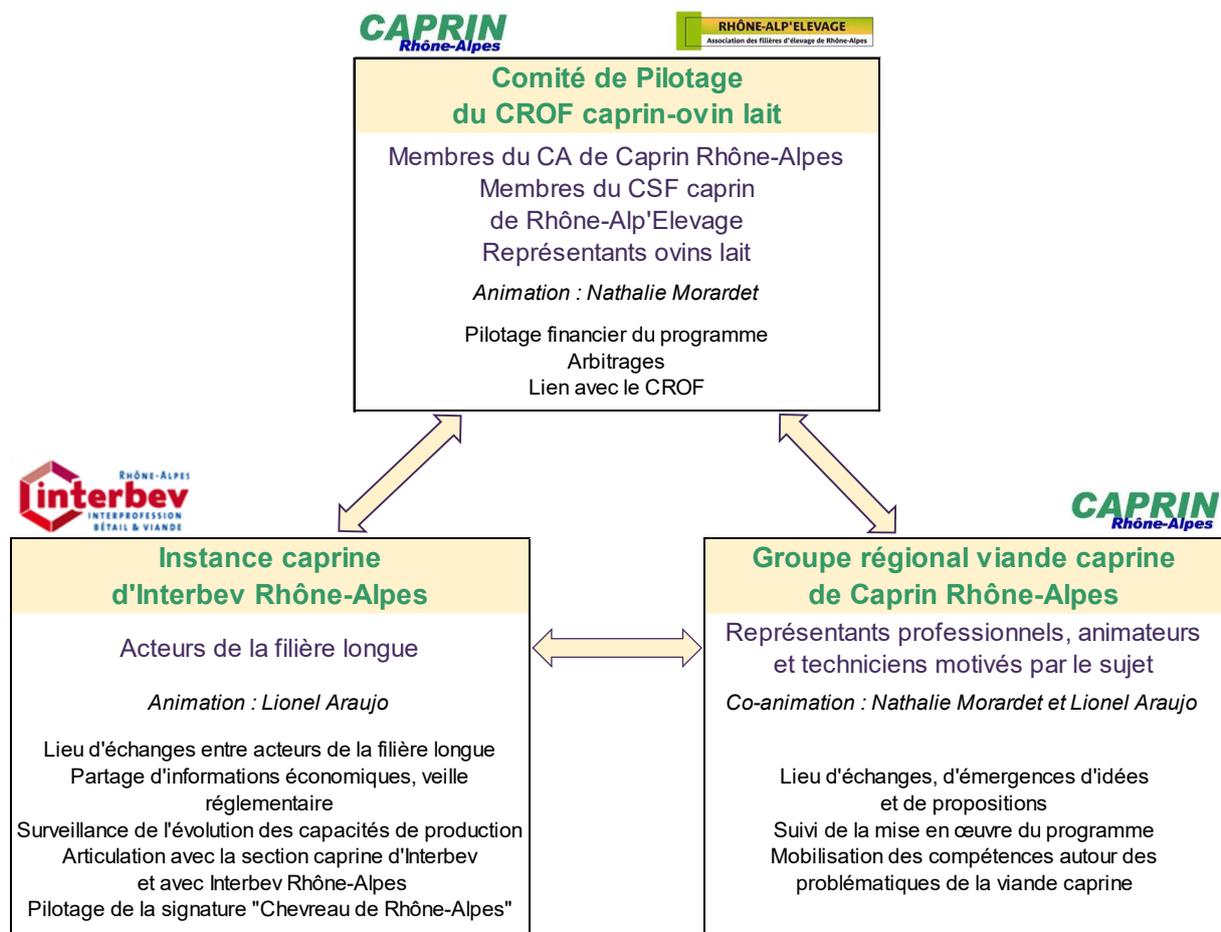
A compter du deuxième semestre 2018, les actions viande caprine sont mises en œuvre dans le cadre du Plan Filière caprin-ovin lait (Volet C.2). Il n'y a cependant pas de superposition entre le Programme Chevreaux et le Plan Filière. Les quelques dépenses du deuxième semestre 2018 prises en compte sur le Programme Chevreaux sont :

- soit des travaux préparatoires à des projets ultérieurement financés dans le cadre du Plan Filière (projet de Valorisation des cabris des Savoie)
- soit des dépenses de promotion dont la prise en compte sur le Programme Chevreaux permet d'alléger budgétairement le volet C.2 du Plan Filière.

Pilotage du programme

■ Organisation de la gouvernance du programme

Le schéma de gouvernance était initialement prévu comme suit :



Dans les faits, l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes n'a jamais été mise en place.

La gouvernance du Programme chevreaux a donc été essentiellement assurée par le **Groupe régional viande caprine de Caprin AURA**, sous la supervision tout d'abord du Comité de Pilotage du CROF, puis du **Comité de Filière caprin** à compter de 2017.

■ Réunions du Groupe régional viande caprine de Caprin AURA

date	durée	lieu	nombre de participants	ordre du jour
06/01/2017	0,5 jour	Vienne (38)	10	avec la participation de Sébastien BOUYSSIERE de l'Institut de l'Elevage o Actualités de la Commission viande de la FNEC et de la section caprine d'Interbev o Observatoire du prix des chevreaux et des chèvres de réformes o Projet de CASDAR chevreaux o Point sur l'avancement des actions du Programme régional Chevreaux o Projet de marque régionale o Enquête sur les saisies en abattoirs o Salon des Métiers de Bouche (SIRHA) – Lyon – janvier 2017
28/06/2017	0,25 jour	réunion téléphonique	7	o Annonce de l'arrêt d'activité de l'engraisseur Seigneur : comment s'organiser o Lancement de la marque régionale « La Région du Goût » et stratégie de développement du chevreau sous marque o Projet de Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage du chevreau
04/07/2017	1 jour	Bourg les Valence (26)	10	Le matin : réunion du Groupe viande caprine o Actualités nationales : Commission viande de la FNEC et section caprine d'Interbev o Préparation de la rencontre avec les Ets Ribot et les engraisseurs indépendants o Point sur les autres actions en cours dans le cadre du programme chevreaux L'après-midi : réunion filière chevreaux (invitation des engraisseurs et abatteurs) o Présentation de la conjoncture nationale et bilan de l'activité régionale o Projet national de Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage du chevreau, et plaquette réalisée au niveau régional « Des chevreaux en bonne santé pour un troupeau en pleine forme ! » o Bilan des actions nationales de communication o Agrément du chevreau sous la marque régionale « La Région du Goût » : organisation, suites à donner

date	durée	lieu	nombre de participants	ordre du jour
08/12/2017	0,5 jour	Vienne (38)	9	<ul style="list-style-type: none"> o Impact de la FCO sur l'engraissement des chevreaux o Situation après l'arrêt de l'engraisseur Seigneur o Projets de Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage du chevreau (projet national Interbev, projet Cabriproduction) et 4 pages « Des chevreaux en bonne santé pour un troupeau en pleine forme ! » o Dispositif de retour d'information sur les saisies en abattoirs o Plan de Filière caprine – volet viande (travaux d'Interbev) et projet de CASDAR Valcabri o Etat d'avancement du Programme Chevreaux (dont : Chevreau La Région du Goût, solutions alternatives d'abattage, outil Déc'iCabri, actions de promotion,...), et poursuite dans le cadre du Plan Filière o Participation au site internet « Viandes d'Auvergne-Rhône-Alpes » o Programmation des opérations de communication-promotion
29/03/2018	1 jour	Vienne (38)	9	<p>Séance essentiellement consacrée à l'intégration des actions « viande caprine » dans le Plan Filière caprin-ovin lait :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Définition des actions « viande caprine » du Plan Filière caprin-ovin lait o Préparation des demandes de subvention pour le 2nd semestre 2018 <p>Autres points à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Actualité des filières viande caprine o Déroulement et fin du Programme chevreaux

En Annexe : les invitations, feuilles de présence, diaporamas et comptes-rendus des réunions.

■ Réunions du Comité de Filière caprin

Le Programme Chevreaux a été présenté à l'occasion de la première réunion du Comité de Filière caprin.

Le Comité de Filière caprin a ensuite été tenu régulièrement informé de l'état d'avancement des actions viande caprine.

08/02/17

Première réunion du Comité de Filière caprin :

Présentation du programme Chevreaux et de son état d'avancement (7 diapos – voir en **Annexe**).

Le Programme Chevreaux

<http://rhone-alpelevage.fr/programme-chevreaux-viande-caprine/>



- Un programme « filière émergente »
156 000 € de subvention de la Région
taux moyen d'intervention : 60%
2 enveloppes de subvention annuelles : 2015 et 2016
programme suivi par le Groupe régional Viande Caprine
- Axe A : Préserver la filière longue
- Axe B : Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts
- Axe C : Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés
- Réalisations et perspectives
L'enveloppe 2015 a permis de financer l'activité 2015+2016
L'enveloppe 2016 financera l'activité 2017 + 1er trimestre 2018
Un relais sur le CROF est prévu ensuite

21 Comité de Filière caprin du 8 Février 2017

06/02/18

Comité de Filière caprin :

Cahier des charges Viande de Chevreau sous marque La Région du Goût (1 diapo)

Projet de Charte de Bonnes Pratiques d'élevage du Chevreau de boucherie (1 diapo)

Marque La Région du Goût



- Viande caprine
- Un cahier des charges « viande de chevreau » porté par Caprin AURA, applicable au chevreau filière longue et au chevreau « fermier »
- Au catalogue aujourd'hui : viande de chevreau d'1 **abatteur**
- Pas de cahier des charges viande de chèvre

34 Comité de Filière caprin du 6 Février 2018

22/05/18

Comité de Filière caprin :

Projet de Charte de Bonnes Pratiques d'élevage du Chevreau de boucherie (1 diapo)

Projet de CBPE Chevreaux de boucherie

- Problématiques d'usage des antibiotiques et attentes sociétales sur le bien-être animal : un **projet national de charte de bonnes pratiques pour la filière « chevreau de boucherie »** porté par la section caprine d'Interbev
- Simultanément, initiative d'un des abatteurs (et intégrateur d'ateliers d'engraissement), qui déploie une « **Charte d'entreprise** » avec une plus-value, mais aussi vente forcée de services
- Le principe de l'adossement de la charte nationale au Code Mutuel n'est pas remis en cause, mais sa mise en œuvre est reportée
- **Enjeu régional** : trouver le juste équilibre pour que la Charte soit un socle de base de bonnes pratiques « pour tous », et que les spécificités régionales (chevreau plus âgé sachant têter) soient rémunérées par une plus-value

32 Comité de Filière caprin du 22 Mai 2018

Action D.1 : Animer le plan d'action et gérer le programme

Objectifs : animer et coordonner le plan d'actions et gérer le programme

- Animer les relations entre acteurs de la filière longue, notamment dans le cadre de l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes, assurer la veille économique et réglementaire, assurer le lien avec Interbev
- Animer la mise en place et le développement de l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Jouer le rôle de correspondant régional « médiateur » dans les relations entre groupes d'éleveurs et abattoirs locaux
- Suivre la mise en place du plan de communication générique sur la viande caprine et du plan de communication spécifique au « Chevreau de Rhône-Alpes »
- S'assurer de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du programme

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

Lors de sa séance du 30/10/14, le Comité de Pilotage de préparation du CROF caprin-ovin lait a validé la proposition de confier l'animation du Programme Chevreaux à Lionel Araujo, chargé de mission d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, qui anime en particulier le Label Rouge Agneau de l'Adret.

L'animateur régional du programme chevreaux intervient directement pour mettre en œuvre un certain nombre d'actions, apporte son appui sur d'autres, et coordonne l'ensemble du plan d'actions.

Lionel Araujo a consacré 60 jours à cette mission d'animation du Programme chevreaux en 2017, et 30 jours sur le premier semestre 2018.

Son temps s'est réparti comme suit entre les actions :

Actions	2017	1 ^{er} semestre 2018
A.1 – Créer un lieu d'échanges pour les acteurs de la filière longue	1 %	-
A.2 – Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue	33 %	10 %
B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives	36%	86 %
D.1 – Animer le plan d'actions et gérer le programme	30 %	4 %

• Communication sur le programme Chevreaux, information des bénéficiaires :

- Le Programme Chevreaux a été présenté au Comité de Filière caprin le 8 Février 2017.

Voir les diapos présentées en Annexe

- La page du site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage qui présente le programme Chevreaux avait été créée en décembre 2016.

<http://www.aurafilieres.fr/programme-chevreaux-viande-caprine/>

Elle a été mise à jour et alimentée avec les réalisations du Programme Chevreux.

Programme chevreux

Un programme filière émergente pour les chevreux de boucherie

Suite au « Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-alpes » conduit en 2012, Caprin Rhône-Alpes a décidé de mettre en place en septembre 2013 un groupe de travail sur la viande caprine. Afin de ne pas empiéter sur les travaux du Syndicat Caprin de la Drôme, le groupe régional viande caprine a choisi de se focaliser sur le chevreau de boucherie, avec la préoccupation de conforter les débouchés et le cas échéant de permettre aux éleveurs de dégager un complément de revenu.

Ce groupe régional a identifié trois axes de travail prioritaires pour la filière chevreux :

- assurer la survie du maillon engraisseur et préserver la filière longue
- développer la part des chevreux valorisés en circuit court
- promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

En 2014, un avenant au CRODF caprin a permis la mise en place d'actions transitoires et préparatoires :

- une action visant à animer les relations entre acteurs de la filière chevreux de boucherie afin d'identifier les leviers d'action, et de faire émerger des projets, tant dans la filière longue qu'en circuits courts,
- une action de soutien aux équipements de transport des chevreux de 8 jours,
- et enfin une mesure intitulée « Plan d'actions en faveur de la filière chevreux » qui a notamment permis de créer des supports régionaux de communication sur la viande caprine.



Ces travaux fondateurs ont permis d'aboutir à la formalisation d'un programme filière émergente « Chevreux de boucherie en Rhône-Alpes » voté le 7 mai 2015 par le Conseil Régional pour la période 2015-2016.

Ces initiatives régionales se sont trouvées confortées par la création en septembre 2014 de la section caprine d'Interbev et le lancement en mai 2015 par Interbev des signatures « Viande de Chevreau Française » et « Viande de Chèvre Française ».

Nos filières

- + BOVIN LAIT
- + BOVINS VIANDE
- + CAPRINS
- VIANDE CAPRINE
- Programme chevreux
- Promotion de la viande caprine
- + OVINS VIANDE
- + OVINS LAIT

enter keywords

Articles récents

- > Prix coup de cœur du jury pour le Burger à la viande de chèvre
- > La signature du Plan Filière caprin-ovin lait en images
- > Signature du Plan de Filière Bovin Lait octobre 2018
- > La filière caprine et la filière ovine laitière à l'honneur le 20 octobre
- > Lancement du CréA Viande

Contactez-nous

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ELEVAGE
23 rue Jean Baldassini
LYON CEDEX 07
69364

04 72 72 49 42
contact@ourafilieres.fr

Téléchargez le Programme Chevreux de Boucherie :



Le Programme Chevreux de Boucherie

Le programme

Axe A : Préserver la filière longue

- + A.1 - Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue
- + A.2 - Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue
- + A.3 - Fournir à la filière régionale des petits chevreux en bonne santé



Dans le cadre du Programme Chevreux, une plaquette de conseils techniques à l'attention des éleveurs naisseurs a été réalisée.

Plaquette petits chevreux

Cliquez ci-contre pour télécharger cette plaquette « Des chevreux en bonne santé, pour un troupeau en pleine forme ! »

Axe D : Animer le plan d'actions

+ D.1 - Animer le plan d'actions et gérer le programme



Le 26 avril 2017, la viande de chevreau a obtenu son agrément sous la marque régionale « La Région du Goût ».

Chevreau La
Région du Goût

Cliquez ci-contre pour télécharger le cahier des charges.

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action D.1 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp'Élevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	28 764,82 €	28 493,87 €	60%	34 355,21 €

Bilan financier 2017 + 1^{er} semestre 2018 de l'action D.1 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018 (1er semestre)	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	28 381,38 €	14 190,69 €	60%	25 543,24 €

Axe A - Préserver la filière longue

Action A.1 : Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue

Objectifs : création et animation d'une instance caprine au sein d'Interbev Rhône-Alpes

- Créer un lieu d'échange au sein de la filière pour favoriser les projets communs et prévenir les crises : partage d'informations économiques, veille réglementaire, surveillance de l'évolution des capacités de production
- Assurer une articulation avec la section caprine d'Interbev au niveau national
- Se rapprocher d'Interbev Rhône-Alpes pour profiter de ses compétences
- Piloter la signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

Le contexte :

La filière des viandes caprines françaises a rejoint Interbev, l'interprofession du Bétail et des Viandes en 2014. La section caprine d'Interbev a ainsi été réunie pour la première fois le 21 octobre 2014.

En 2015, cette section caprine d'Interbev a adopté deux accords interprofessionnels sur la collecte de cotisations :

- *Accord sur la collecte d'une cotisation au profit d'INTERBEV Caprins* : cette cotisation est la principale ressource de la section. Elle lui permet de se doter de moyens nécessaires pour mettre en œuvre des actions concrètes et mener à bien ses missions dans l'intérêt commun de la filière.
- *Accord sur la collecte d'une cotisation au profit d'« ATM Ruminants »* : dans le cadre de la privatisation du service public de l'équarrissage, Interbev a décidé de se doter des moyens financiers nécessaires pour permettre à la filière, au travers de l'association « ATM Ruminants » (ATM = Animaux Trouvés Morts), de participer à la gestion et au financement des marchés de l'équarrissage. L'équarrissage des caprins est ainsi financé à 80 % par les éleveurs et à 20% par l'aval.

Etendues par arrêté interministériel, ces cotisations concernent tous les stades de la filière (éleveurs, abatteurs, distributeurs) et revêtent un caractère obligatoire. Elles sont présentées de façon cumulées sous l'intitulé CVO INTERBEV. La cotisation au profit d'Interbev s'applique sur les viandes importées, dans ce cas seule la part distributeur est due.

Les moyens alloués à la section caprine d'Interbev n'ont cependant pas permis de créer des sections caprines au sein des comités interprofessionnels régionaux. Interbev caprin n'existe donc qu'au niveau national. **Le projet initial qui était qu'une « instance caprine » d'Interbev Rhône-Alpes puisse servir de lieu de rencontre entre acteurs de la filière longue n'a donc pas pu être mis en place.**

Les réalisations dans le cadre de cette action A.1 ont pris deux formes :

■ **L'instauration de relations les plus étroites possibles entre la section caprine d'Interbev (nationale) et la filière caprine régionale :**

Nathalie Morardet chargée de mission d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage s'est ainsi investie dans les réunions nationales de la FNEC et d'Interbev. Sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018, elle a participé à :

Date	Lieu	Réunion	Ordre du jour
25/01/17 1 jour	Paris	Commission Viande de la FNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Point de conjoncture viande - Ovinfos, base de données des mouvements ovins et caprins et SI2A : retour d'information sur les saisies en abattoir - Identification des chevreaux dérogatoires - Présentation des travaux de la filière veau sur les antibiotiques - Budget Interbev caprins 2016 et prévisionnel 2017
06/06/17 0,5 jour	Paris	Groupe de travail de la section caprine d'Interbev	Travaux préparatoires à une Charte de Bonnes Pratiques d'élevage du chevreau : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du Code Mutuel - présentation du projet de Charte Poitou-Charentes - présentation - présentation de la plaquette Auvergne-Rhône-Alpes « Des petits chevreaux en bonne santé »
26/09/17 0,5 jour	Paris	Groupe de travail de la section caprine d'Interbev	<ul style="list-style-type: none"> - Charte Cabri production - Les préalables à l'écriture d'une Charte de Bonnes Pratiques d'élevage du chevreau - Rédaction du volet naisseur de la Charte
16/01/18 1 jour	Paris	Commission Viande de la FNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du volet viande du Plan de filière caprine - Charte chevreau Interbev et démarches d'entreprise en cours (Cabri Production, ...) - Fiches thématiques sur les principales causes de saisie en abattoir à valider (dans le cadre du projet SI2A)

Par ailleurs, les informations en provenance d'Interbev ont été relayées au niveau de la filière régionale et les actualités de la section caprine d'Interbev ont été abordées à chaque réunion du groupe viande caprine. Les sujets importants de la période pour la filière longue ont été :

- Conséquences de l'épisode de FCO sur la collecte des chevreaux
- Elaboration du Volet viande du Plan de Filière national
- Charte mise en place par l'intégrateur Cabri production et projet de Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage du chevreau de boucherie d'Interbev.

■ **L'organisation de rencontres entre les acteurs de la filière longue :**

- En 2016, le groupe viande caprine avait décidé de proposer aux engraisseurs et abatteurs de se réunir une fois par an, et la première rencontre avait été organisée l'après-midi du groupe viande caprine du 30/06/16.

- Sur le même principe, les engraisseurs et abatteurs ont été invités l'après-midi du groupe viande caprine du 4 juillet 2017. Malheureusement, seul un engraisseur : Rémy Simiand a participé à cette réunion. Face à ce semi-échec, le groupe viande caprine a décidé de suspendre ces rencontres annuelles de la filière longue.

En Annexe : l'invitation à la réunion du 04/07/17 adressée aux engraisseurs et abatteurs.

- Suite à l'annonce de l'arrêt d'activité de l'engraisneur indépendant Seigner, le Syndicat Caprin de la Drôme a organisé le 12 juillet 2017 à Divajeu une réunion de concertation dans l'objectif de trouver des solutions à la collecte des chevreaux pour les éleveurs qui vendaient leurs chevreaux à Monsieur Seigner. Nathalie Morardet a participé à cette réunion, aux côtés de Rémy Simiand, engraisseur indépendant, des représentants d'Agrial qui assurent la collecte de chevreaux, des représentants de l'intégrateur Cabri production, d'un engraisseur intégré et de l'abatteur Ribot.

En Annexe : l'invitation à cette réunion.

Bilan financier 2017 + 1^{er} semestre 2018 de l'action A.1 :

Pas de dépenses spécifiques liées à cette action (le temps d'animation est pris en compte en D.1).

Action A.2 : Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue

Objectifs : création et développement d'une signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

- Créer un identifiant mettant en avant le critère de proximité (né et élevé en Rhône-Alpes), pour faciliter la commercialisation dans le réseau de distribution local
- Consolider les liens entre les différents maillons de la filière régionale
- Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées sur la production régionale

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

A compter de 2017, le cahier des charges « Chevreau de Rhône-Alpes » a été abandonné au profit du développement du chevreau sous signature « La Région du Goût ».

Travail sur le cahier des charges :

Dans le cadre de la marque La Région du Goût, Lionel Araujo a rédigé un premier cahier des charges pour la viande de chevreau dès le début d'année 2017.

Le Groupe régional viande caprine a été consulté une première fois le 6 janvier 2017. Il a été décidé que le cahier des charges serait porté par Caprin AURA. Le Groupe viande caprine a ensuite été régulièrement interrogé sur les modifications du cahier des charges ou la stratégie de développement du chevreau sous marque.

Lionel Araujo a également consulté les engraisseurs et abatteurs sur la faisabilité des conditions imposées dans le cahier des charges.

Ce premier cahier des charges a été examiné lors du Comité d'agrément de la marque du 26 avril 2017. Par la suite, Lionel Araujo a participé régulièrement aux Comités de Pilotage et Comités d'agrément de la marque.

Après plusieurs adaptations successives, une nouvelle version du cahier des charges a été validée lors du comité d'agrément du 4 juillet 2017. Puis, suite à des remarques, quelques ajustements ont encore été apportés au cahier des charges et une nouvelle version a été adoptée en Comité d'agrément du 6 novembre 2017.

Sur les questions de provenance, le cahier des charges impose :

- Pour les « chevreaux fermiers » : chevreaux nés, élevés et abattus en Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour les « chevreaux de la filière longue » : 90% nés en région, 100% engraisés en région, 100 % abattus en région + 2 départements limitrophes (Saône et Loire et Vaucluse)

Ce cahier des charges s'appuie sur une signature nationale « viande de chevreau français » qui a été lancée en 2015 sur l'initiative d'Interbev.



En Annexe : cahier des charges Viande de chevreau la Région du Goût – version du 06/11/17

▪ **L'agrément des opérateurs dans la marque :**

Les Ets Ribot (abatteur) ont été les premiers à demander leur agrément. Ils l'ont obtenu le 26 avril 2017, pour les produits de viande de chevreau suivant : chevreau nu, demi chevreau coupé dans le sens de la longueur en barquette, quart avant en barquette et quart arrière en barquette.

La société Palmid'Or, autre principal abatteur de chevreaux de la région a sollicité son agrément un an plus tard, et l'a obtenu au Comité d'agrément du 5 avril 2018 pour les produits suivants : chevreau entier sans tête avec fressure et coiffe calibré conditionné nu (8 kg), chevreau entier sans tête avec fressure et coiffe calibré conditionné nu (6 à 8 kg), chevreau entier sans tête avec fressure et coiffe calibré conditionné nu (4 à 6 kg), barquette composée d'un 1/2 chevreau (3,5 kg).

Lors du même comité d'agrément, Francine Perraud, éleveuse dans l'Isère a obtenu son agrément pour sa viande de chevreaux Fermiers Bio - élevés sous la mère sous forme de caissettes de 9 kg de viande (gigots, épaules, côtelettes et ragoût).

Bilan financier 2017 + 1^{er} semestre 2018 de l'action A.2 :

Pas de dépenses spécifiques liées à cette action (le temps d'animation est pris en compte en D.1).

Action A.3 : Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé

Objectifs : plan de sensibilisation et de communication technique sur les mesures à mettre en place dans les élevages naisseurs pour fournir aux engraisseurs des chevreaux de huit jours en bonne santé et sachant téter

- Limiter le tri des chevreaux en élevage, permettre aux naisseurs de valoriser tous leurs chevreaux
- Fidéliser les engraisseurs, limiter la mortalité en atelier d'engraissement, limiter le coût de l'équarrissage et améliorer la rentabilité des ateliers

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

Réalisation d'un document technique à destination des naisseurs

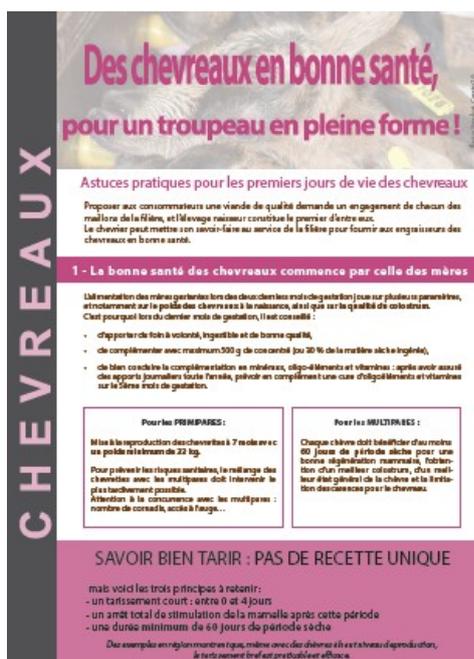
Il a été proposé de réaliser un document technique afin de sensibiliser les éleveurs naisseurs aux bonnes pratiques permettant de livrer aux engraisseurs des chevreaux de huit jours en bonne santé et sachant téter. Le pilotage de ce chantier a été confié à Philippe Thorey, salarié du PEP caprin.

Les premières versions de la plaquette ont été travaillées à partir de la fin de l'année 2015 et en 2016.

▪ En 2017 :

Le 6 janvier 2017, Philippe Thorey a présenté la version 3 du document au Groupe régional viande caprine. Philippe Thorey s'est ensuite consacré à la finalisation de la plaquette :

- dernières corrections suite au Groupe viande caprine, soumission au groupe de travail initial et échanges
- relectures et corrections des versions successives mises en page jusqu'à la version finale imprimée.



La mise en forme de la plaquette a été confiée à Valérie Bérroule du Syndicat Caprin de la Drôme, qui est formée à la PAO. Elle a créé la maquette et a réalisé la mise en page, intégré textes, illustrations et photos.

Le 4 juillet 2017, elle a proposé trois visuels différents au Groupe régional viande caprine, qui a fait son choix.

Valérie Bérroule a ensuite réalisé les corrections demandées par les relecteurs sur les versions successives. Elle a géré la commande auprès de l'imprimeur.

La plaquette « Des chevreaux en bonne santé pour un troupeau en pleine forme » a été imprimée en 3 000 exemplaires. Les coûts d'impression ont été pris en charge par Auvergne-Rhône-Alpes Elevage.

Le Groupe viande caprine réuni le 8 décembre 2017 a défini le plan de diffusion de la plaquette et Valérie Béroutte a été chargée de sa mise en oeuvre : information des structures, mise à disposition des plaquettes et suivi de la diffusion. Pour éviter les frais d'envoi, on a privilégié les remises en mains propres.

Plan de diffusion du 4 pages « Des petits chevreaux en bonne santé pour un troupeau en pleine forme » :

- Engraisseurs : il était initialement prévu que la cible prioritaire soit les engraisseurs, en souhaitant qu'ils distribuent ensuite la plaquette à leurs naisseurs. Cependant la « Charte » imposée par l'intégrateur Cabriproduction à ses naisseurs et engraisseurs a dissuadé le Groupe viande caprine de lui fournir la plaquette. Elle a donc été diffusée uniquement aux engraisseurs indépendants : EARL Moins, EARL Le Vivier (Simiand) et Sté Disdier.
- Structures qui ont participé à la réalisation du 4 pages et autres structures qui participent régulièrement au Groupe viande caprine
- Autres syndicat caprins départementaux, structures caprines auvergnates, pour leurs adhérents
- Structures techniques intéressées : ECEL, GDS,...., pour leurs adhérents.

■ **Sur le premier semestre 2018 :**

Valérie Béroutte a poursuivi la diffusion de la plaquette : mise à disposition des plaquettes en fonction des demandes et suivi de la diffusion.

En Annexe : un exemplaire de la plaquette 4 pages : « Des chevreaux en bonne santé pour un troupeau en pleine forme ! ».

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action A.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
PEP caprin	1 711,96 €	3 970,17 €	60%	3 409,28 €
Ardèche Conseil Elevage	583,77 €	-		350,26 €
Isère Conseil Elevage	682,15 €	-		409,29 €
GDS de la Drôme	1 383,29 €	-		829,97 €
EPLFPA Olivier de Serres	858,52 €	-		515,11 €
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	-	616,06 €		369,64 €
TOTAL				5 883,55 €

Bilan financier 2017 + 1^{er} semestre 2018 de l'action A.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018 (1er semestre)	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
PEP caprin	899,34 €	-	60%	539,60 €
Syndicat Caprin de la Drôme	2 867,63 €	358,45 €		1 935,65 €
Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	547,00 €	-	80%	437,60 €
TOTAL				2 912,85 €

NB : l'impression des 4 pages « Des chevreaux en bonne santé, pour un troupeau en pleine forme ! » a été co-financée à hauteur de 20 % par Caprin AURA.

Axe B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts

Action B.1 : Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives

Objectifs : animer des groupes d'éleveurs locaux pour résoudre les difficultés de transport, d'abattage et de découpe des chevreaux en circuits courts et réaliser une étude de faisabilité sur le cas concret d'un projet « test » d'abattoir à la ferme

- Faciliter l'organisation locale de la valorisation des chevreaux en circuits courts, sur le plan du transport en vif et en carcasse, de l'abattage et de la découpe
- Assurer une veille sur les capacités et conditions d'abattage des chevreaux en Rhône-Alpes
- Informer les éleveurs des conditions pour faire abattre des chevreaux dans chacun des outils
- Améliorer le relationnel entre les éleveurs caprins et les abattoirs, trouver des terrains d'entente sur l'abattage des chevreaux
- Etudier la faisabilité de la mise en place d'abattoirs à la ferme

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

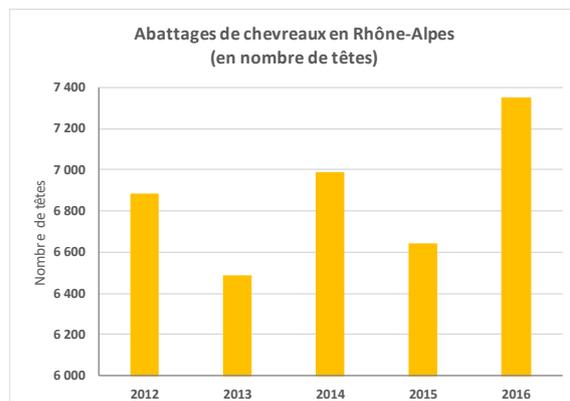
➤ Renouer le dialogue avec les abattoirs :

➤ Statistiques d'abattage

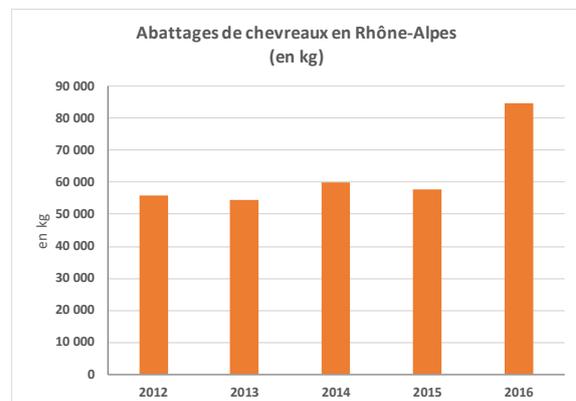
Les statistiques d'abattage de chevreaux en Rhône-Alpes ont été présentées au Groupe régional viande caprine du 8 décembre 2017. Les deux grands abattoirs industriels spécialisés en chevreaux étant situés hors de la région, ils ne sont pas inclus dans ces statistiques. A priori, les volaillers qui abattent des chevreaux ne répondent pas à cette enquête. Ces statistiques reflètent donc l'activité « chevreau » des abattoirs multi-espèces de proximité, soit essentiellement des abattages faits par les éleveurs.

source : SSP - Enquêtes mensuelles auprès des abattoirs

En nombre de têtes



En kg carcasse



➤ Réalisation de fiches de procédures par abattoir

Suite à la collecte de données de 2015 et 2016, une première version de « fiches abattoirs » avait été mise en forme fin 2016.

En 2017, Lionel Araujo a questionné à nouveau les abattoirs pour compléter et mettre à jour les données. Les abattoirs ont répondu entre janvier et mai 2017. Au courant de l'été 2017, les fiches abattoirs ont été resaisies ou créées avec une nouvelle mise en page plus claire.

Elles ont alors été mises en ligne sur la page viande caprine du site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage.

En fin d'année 2017, Fabrice Vassort de la Chambre d'Agriculture de Haute Loire et Mélanie Beaumont de la Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme ont enquêté les abattoirs de leur département, et des fiches complémentaires ont pu être réalisées :

- Haute-Loire : abattoirs de Brioude, le Puy en Velay, Yssingeaux et atelier de découpe « Paysans bio » à Brioude
- Puy de Dôme : abattoir d'Ambert et Dôme Sancy Elevages (abattoir de l'Inra de Theix)

Le nouveau jeu complet des fiches a été mis en ligne sur le site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage en janvier 2018.

Début 2018, Lionel Araujo a relancé une nouvelle enquête de mise à jour auprès des abattoirs.

Où abattre ses chèvres et chevreaux ?

Dans le cadre du [programme chevreaux](#), un travail a été mené pour répertorier les abattoirs locaux qui acceptent d'abattre des chèvres et des chevreaux en prestation pour les éleveurs.

Pour chacun, une fiche a été établie qui récapitule les coordonnées et contacts de l'abattoir, et précise la procédure à suivre pour faire abattre ses animaux (voir plus bas).

Cliquez sur la carte pour l'agrandir.

0 25 50 75 km

Légende
• Commune

Cliquez ci-contre pour télécharger les fiches descriptives des abattoirs qui acceptent d'abattre des chèvres et / ou chevreaux en prestation.

[Fiches abattoirs](#)

En Annexe : les « Fiches abattoirs » dans leur version du 23/01/18

➤ Animation de groupes d'usagers autour des abattoirs

■ Sur le premier semestre 2018 :

Du 3 avril au 29 juin 2018, ACSEL Conseil Elevage a accueilli une étudiante en licence professionnelle, Julie Pigeon, pour un stage sur la valorisation de la viande caprine dans l'Ain.

Les éleveurs caprins de l'Ain se plaignent du fait qu'il y a de moins en moins d'abattoirs qui acceptent d'abattre les chevreaux sur le département. C'est un très gros frein à la valorisation des cabris. De ce fait, il y a de moins en moins d'éleveurs qui engraisent leurs cabris.

En 2014, les éleveurs de l'Ain ont poussé le projet de construction d'un nouvel abattoir multi-espèces avec atelier de transformation associé. Cet abattoir aurait pu accueillir une partie des chevreaux du département. Cependant, le projet a dû être abandonné.

Au cours de son stage, Julie Pigeon a enquêté 19 éleveurs caprins du département de l'Ain. Elle a :

- comparé les différents systèmes de valorisation des chevreaux dans ces élevages,
- réalisé des fiches descriptives des abattoirs (Bellegarde, Hotonnes, Corbas) et des ateliers de découpe et transformation de la zone
- dressé un récapitulatif des obligations réglementaires, par exemple sur le transport d'animaux vivants (jusqu'à l'abattoir) et le transport de viande (une fois l'animal abattu).

Elle a également fait quelques propositions d'optimisation. Elle indique par exemple que dans un système où une partie des chevreaux est vendue aux engraisseurs, et l'autre partie engraisée à la ferme, on peut constituer un lot de cabris engraisés à la ferme bien homogène et ainsi réduire le nombre d'allers-retours à l'abattoir, voire en faire un seul.

L'étude de Julie Pigeon constitue ainsi une excellente base pour animer la réflexion des éleveurs caprins de l'Ain qui souhaitent valoriser leurs chevreaux. On a donc pris en compte 80 % de ses frais de stage sur cette action B.1.

Voir en Annexe le mémoire de Julie Pigeon sur la « Valorisation de la viande caprine dans l'Ain ».

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	148,79 €	-	60%	89,27 €
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	1 416,33 €	-		849,80 €
Syndicat Caprin de la Drôme	283,10 €	586,81 €		521,95 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	1 780,26 €	445,06 €		1 335,19 €
Chambre d'Agriculture de la Loire	848,16 €	-		508,90 €
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	-	763,31 €		457,99 €
TOTAL				3 763,09 €

Bilan financier 2017 + 1^{er} sem 2018 de l'action B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018 (1er semestre)	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
Chambre d'Agriculture de Haute-Loire	1 265,09 €	-	60%	759,05 €
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	811,39 €	-		486,83 €
ACSEL Conseil Elevage	-	4 438,51 €		2 663,11 €
TOTAL				3 908,99 €

➤ Développer des solutions alternatives :

Le groupe viande caprine a décidé d'étudier deux solutions alternatives d'abattage des chevreaux : l'abattoir collectif et l'abattage individuel à la ferme.

■ Etude de faisabilité d'un abattoir collectif

Cette étude s'appuie sur un projet réel d'intégration d'une activité chevreaux (en collectif) dans un abattoir de volailles à la ferme dans le Rhône.

L'étude a démarré au printemps 2016. En 2017, Agnès Liard de la Chambre d'Agriculture du Rhône y a consacré quelques journées :

- le 21/02/17 : nouvelle visite de l'abattoir de volailles de Mornant et temps de réunion
- travail de bureau, recherche d'informations.

Ce projet motivait beaucoup les éleveurs et il avait bien avancé en 2016. Cependant, la DDPP du Rhône s'y est montrée très réticente et elle a dissuadé l'éleveur de volailles détenant l'abattoir à la ferme de poursuivre la démarche.

Le projet a donc dû être abandonné, et l'étude a été interrompue.

Les éleveurs auraient malgré tout souhaité que, même sans support d'un cas réel, une étude soit conduite sur la faisabilité économique de la création et du fonctionnement d'un abattoir collectif de chevreaux. Mais on n'a pas trouvé les moyens opérationnels (temps et compétence) pour mener cette étude.

■ Etude de faisabilité d'un abattoir individuel à la ferme

A ce jour, on ne connaît qu'un seul cas d'abattoir de chevreaux à la ferme qui soit agréé : cet abattoir se situe en Isère.

L'étude de faisabilité engagée dans le cadre de l'action B.1 s'appuie sur un projet réel d'éleveur à Yzeron dans le Rhône. Cette étude a démarré dès le printemps 2015.

En 2017 :

Lionel Araujo et Agnès Liard de la Chambre d'Agriculture du Rhône ont continué à consacrer un peu de temps à l'étude de faisabilité :

- le 05/01/17 : réunion de travail entre Lionel Araujo et Agnès Liard
- le 09/01/17 : rencontre de la DDPP du Rhône et présentation du projet
- le 26/06/17 : visite de l'abattoir individuel de chevreaux à la ferme agréé en Isère
- le 18/07/17 : travail avec le producteur d'Yzeron porteur du projet, sur sa ferme
- et divers travaux de bibliographie, rédaction et formalisation au bureau.

En 2018 :

A partir du début de l'année 2018, il est apparu impératif d'accélérer les travaux pour finaliser l'étude de faisabilité. C'est pourquoi Lionel Araujo y a consacré la majeure partie de son temps sur le premier semestre 2018.

Il a également fait appel aux compétences de Gilles Testanière, conseiller transformation fermière de la Chambre d'Agriculture de l'Isère pour la rédaction de deux parties de l'étude :

- rédaction de l'étude HACCP du dossier-type de demande d'agrément,
- et rédaction des Modes Opératoires Normalisées pour la prise en compte du bien-être animal dans l'abattoir.

Dans le même temps, le volet « terrain » de l'étude s'est poursuivi. Il a été conduit tout d'abord par Lionel Araujo et Agnès Liard :

- les 26/01/18 et 30/01/18 : préparation et rencontre de la DDPP du Rhône
- le 26/03/18 : point avec le producteur porteur du projet
- et divers travaux de bibliographie, rédaction et formalisation au bureau.

En juin 2018, Agnès Liard a confié le suivi de l'étude à Marie-Pierre Couallier, conseillère circuits de proximité de la Chambre d'Agriculture du Rhône. Celle-ci a donc consacré quelques jours au projet en 2018 :

- rencontre et points téléphoniques avec le producteur porteur du projet
- points téléphoniques avec la DDPP du Rhône et avec Lionel Araujo
- et divers travaux de rédaction et formalisation au bureau.

En Annexe : le document « Etude de faisabilité d'un abattage de chevreaux à la ferme ».

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action B.1 – Développer des solutions alternatives :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
AgriBioDrôme	5 653,13 €	-	60%	3 391,88 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	-	445,06 €		267,04 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	977,56 €	3 177,64 €		2 493,12 €
TOTAL				6 152,03 €

Bilan financier 2017 + 1^{er} sem 2018 de l'action B.1 – Développer des solutions alternatives :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
Chambre d'Agriculture de l'Isère	-	4 241,93 €	60%	2 545,16 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	2 389,11 €	3 864,38 €		3 752,09 €
TOTAL				6 297,25 €

Action B.2 : Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds

Objectifs : mener une étude exploratoire sur les possibilités d'optimisation de l'étape de la dépouille des chevreaux lourds en abattoir

- Faciliter l'abattage des chevreaux lourds en réduisant la pénibilité et le temps de travail
- Motiver les abattoirs de proximité à poursuivre et développer l'abattage des chevreaux lourds
- Tout en préservant la qualité des carcasses
- Explorer la question de la valorisation des cuirs

Cette action n'a pas été mise en œuvre, ni sur la période précédente 2015-2016, ni sur la période 2017-2018 couverte par la subvention N°16 002009 01.

Cependant, il faut noter que lors de ses séances, le groupe régional viande caprine a plusieurs fois évoqué cette action et la façon de la conduire, considérant que la problématique d'arrachage des cuirs sur les chevreaux lourds constituait un frein au développement de la filière.

Sur la période 2017-2018, une autre problématique a émergé : celle de la contention des chevreaux pour leur mise à mort. Il s'avère en effet que les équipements de contention pour les agneaux ne sont pas adaptés au petit format des chevreaux. Par conséquent les abattoirs multi-espèces de proximité ne sont pas tous correctement équipés pour la contention des chevreaux.

Action B.3 : Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement

Objectifs : développer un ensemble d'outils pour le conseil et l'accompagnement des éleveurs souhaitant engraisser leurs chevreaux

- Développer l'engraissement des chevreaux chez les naisseurs
- Doter les techniciens d'outils de conseil pertinents pour permettre aux éleveurs de bien réfléchir leurs projets d'ateliers d'engraissement
- Diffuser les références et préconisations

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

➤ **Elaboration de de l'outil d'aide à la décision « Déci'cabri »**

En 2016, Philippe Thorey du PEP caprin et Gilles Testanière de la Chambre d'Agriculture de l'Isère ont commencé à travailler à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision sur la faisabilité et l'opportunité économique d'engraisser ses chevreaux à la ferme.

▪ **En 2017 :**

A partir de la première maquette sommaire réalisée en 2016, Philippe Thorey et Gilles Testanière ont élaboré le classeur de calcul et réalisé les premiers tests de cohérence. Gilles Testanière a ensuite travaillé plusieurs jours sur le classeur pour le rendre opérationnel.

Philippe Thorey et Gilles Testanière ont présenté ensemble l'outil au Groupe régional Viande caprine lors de la réunion du 4 juillet 2017. A cette occasion, le nom de l'outil a été validé : « Déci'cabri ».

Suites aux remarques du groupe viande caprine, Gilles Testanière a apporté corrections et améliorations à l'outil. Il a procédé à des tests et vérifications.

Le 15 décembre 2017, il a présenté l'outil au groupe de techniciens INOSYS - Réseau de références caprin pour profiter de leur expertise en analyse économique, et pour valider l'outil.

▪ **Sur le premier semestre 2018 :**

Suite aux remarques du groupe INOSYS - Réseau de références caprin, Gilles Testanière a apporté quelques dernières corrections et améliorations à l'outil, et a livré la version V1 le 12 janvier 2018.

Sur le premier semestre 2018, du 3 avril au 29 juin, ACSEL Conseil Elevage a accueilli une étudiante en licence professionnelle, Julie Pigeon, pour un stage sur la valorisation de la viande caprine dans l'Ain. D'un commun accord, il a été décidé que Julie Pigeon profiterait de ses enquêtes auprès des éleveurs pour tester l'outil Déci'Cabri sur le terrain. On a donc pris en compte 20 % de ses frais de stage sur cette action B.3.

Extrait du mémoire de Julie Pigeon :

Méthodologie

L'entreprise de conseil en élevage ACSEL ainsi que le syndicat caprin du département de l'Ain m'ont fourni la liste des éleveurs caprins qui adhèrent à chacun d'eux. A partir de cette liste j'ai pu contacter plusieurs éleveurs pour leur demander de participer à l'étude sur la valorisation des cabris et des chèvres de réforme.

Un outil a été mis à ma disposition par la région Rhône-Alpes pour déterminer le coût de production d'un chevreau, il s'appelle Déci Cabris, il détermine tous les coûts relatifs à l'élevage, au transport, à l'abattage/transformation d'un cabri en prenant en compte le temps passé par l'éleveur. Cet outil permet donc de connaître en détail les gros postes de dépense de ces élevages dans l'engraissement de leurs cabris et de pouvoir faire des simulations pour trouver des solutions viables pour diminuer ces coûts et le temps de travail. Il permet également pour les élevages qui n'engraissent pas eux-mêmes leurs cabris de faire une simulation pour voir ce que peut leur rapporter et leur coûter d'engraisser eux-mêmes leurs cabris.

Je suis donc allée dans les élevages contactés avec cet outil et d'autres questions concernant les chèvres de réforme et l'exploitation en général pour mieux comprendre le fonctionnement des élevages.

Une fois tous les élevages enquêtés et les données réunies dans un fichier Excel, j'ai pu commencer à réaliser l'étude des données. Avec d'un côté l'étude sur les cabris et de l'autre l'étude sur les chèvres de réforme.

A l'issue de son stage, Julie Pigeon a fait remonter quelques ultimes remarques sur l'outil. Gilles Testanière a réalisé les dernières corrections et améliorations et a livré la version V1.2.

Au final, Déci'cabri est un classeur Excel qui comporte 9 onglets :

- Mode d'emploi
- Description du projet
- Charges d'élevage
- Coût du logement
- Coût de l'abattage et de la découpe
- Coût de l'investissement en matériel de transport et de froid
- Coût de transport et de commercialisation
- Marge brute de l'atelier par chevreau
- Coût de production de l'atelier

En Annexe : les copies écran de l'outil Déci'cabri

➤ **Projet des Savoie : Valorisation des cabris collectivement et localement**

L'intégrateur Cabri production est l'unique acheteur de petits chevreaux sur les Savoie. Il n'y a pas d'atelier d'engraissement dans la zone, les chevreaux nés en Savoie sont engraisés dans d'autres départements. Lors de l'épisode de FCO de fin 2017, la collecte des chevreaux a été complètement bloquée. Depuis, régulièrement, Cabri production menace les éleveurs d'arrêter le ramassage des chevreaux sur la zone.

Une première réunion téléphonique, avec des membres du Groupe régional viande caprine, s'est tenue le 9 février 2018. Elle a permis de poser la problématique. La question a ensuite été débattue lors de la réunion du Groupe régional viande caprine du 29 mars 2018.

Suite à ces échanges, le Syndicat Caprin des Savoie a décidé de conduire un projet visant à développer l'engraissement et la valorisation des cabris sur un plan local.

Les premières phases du projet, conduites sur le deuxième semestre 2018, ont été prises en compte sur la subvention n°16002009 01 du Programme Chevreaux. La suite du projet à partir du 1^{er} janvier 2019 a fait l'objet d'une demande de subvention sur l'action C.2.3 du Plan Filière.

■ **Sur le deuxième semestre 2018 :**

Les travaux ont été menés principalement par Yann Benabdelkader, chargé d'études économiques de la Chambre Savoie Mont-Blanc qui anime le Syndicat Caprin des Savoie. Ils ont consisté en :

- Rédaction d'un avant-projet et organisation du projet
- Elaboration d'une enquête auprès des éleveurs caprins pour réaliser un état des lieux de leurs pratiques, diffusion, analyse des résultats et bilan
- Elaboration d'une enquête à destination de distributeurs potentiels, avec l'appui de Maëlle Talichet conseillère circuits courts et viande de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

En Annexe : le questionnaire d'enquête auprès des éleveurs, la synthèse des résultats, le questionnaire d'enquête pour les distributeurs

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action B.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Syndicat Caprin de la Drôme	1 698,61 €	-	60%	1 019,17 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	1 564,09 €	-		938,45 €
PEP caprin	-	610,80 €		366,48 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	-	890,13 €		534,08 €
TOTAL				2 858,18 €

Bilan financier 2017 + 2018 de l'action B.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
PEP caprin	1 199,12 €	-	60%	719,47 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	7 823,22 €	1 272,58 €		5 457,48 €
Chambre d'Agriculture de la Drôme	212,43 €	-		127,46 €
Chambre d'Agriculture de la Loire	207,37 €	-		124,42 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	199,09 €	-		119,45 €
ACSEL Conseil Elevage	-	892,88 €		535,73 €
Syndicat Caprin des Savoie	-	7 656,00 €		4 593,60 €
TOTAL				11 677,61 €

Action B.4 : Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel

Objectifs : sur la base de cas concrets, établir des points de repère sur l'utilisation de lait maternel pour l'engraissement des chevreaux et les diffuser

- Evaluer l'intérêt de cette pratique alternative
- Donner des points de repère aux éleveurs qui souhaiteraient la mettre en œuvre

Dans le cadre de l'appel à projet régional du 16 novembre 2015 du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), le PEP caprin a déposé un projet de recherche appliquée sur les Techniques d'Allaitement des jeunes Caprins (PEI – TALC).

Ce projet ayant été retenu, il bénéficie d'un co-financement par la Région et le FEADER – mesure 16.1.

Or les objectifs de ce PEI TALC, notamment les parties consacrées à « comparaison de différentes techniques d'allaitement » et « évaluation de l'impact des différentes formes d'allaitement en fermes commerciales et suivis de changement de pratiques », se recoupent complètement avec ceux de l'action B.4 du Programme Chevreaux.

Par conséquent, le groupe viande caprine a décidé de réaffecter au programme PEI-TALC la subvention de 7 760 € initialement dédiée à cette action B.4 dans le programme chevreaux (montant total sur les enveloppes année 1 + année 2 du programme), en lieu et place de la participation régionale qui aurait dû être prise sur le programme PEP caprin.

Il faut donc considérer que cette action B.4 a été réalisée dans le cadre du PEI-TALC.

Axe C - Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

Action C.1 : Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin

Objectifs : mise en œuvre d'un plan de communication générique sur la viande caprine

- Convaincre les éleveurs du potentiel de développement de la viande caprine
- Faire découvrir ou re-découvrir la viande caprine au consommateur régional
- Améliorer la notoriété de la viande caprine, construire son image
- Apprendre au consommateur comment la cuisiner
- Soutenir les ventes au niveau régional, aussi bien en circuit court qu'en GMS

Fin 2016

➤ Promotion de la filière viande caprine dans Terroirs de Rhône-Alpes

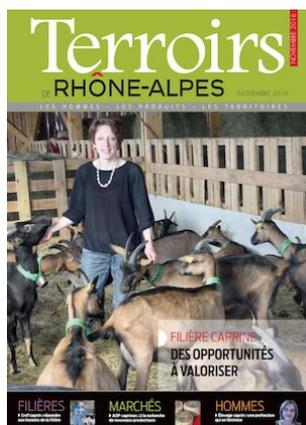
La subvention précédente du Programme Chevreaux, n°15 003607 01, n'avait pas permis de prendre en compte l'opération de promotion de la filière viande caprine menée dans le cadre du magazine Terroirs de Rhône-Alpes de novembre 2016. Cette opération est donc prise en compte sur la présente subvention n°16 002009 01.

Le magazine « Terroirs de Rhône-Alpes » est un supplément régional aux journaux agricoles départementaux, édité par la SEPT. Il vise à promouvoir l'agriculture de Rhône-Alpes, ses filières, ses territoires et ses hommes auprès des agriculteurs professionnels et des élus locaux.

Courant 2016, il a été décidé de préparer un numéro spécial du magazine Terroirs de Rhône-Alpes consacré à la filière caprine. Le projet global a bénéficié de financements dans le cadre du CROF caprin-ovin lait.

Ce projet constituait une excellente opportunité de communiquer sur la filière viande caprine auprès d'un public agricole, de responsables et d'institutionnels. Aussi, 4 articles sur la viande caprine ont été prévus dans le sommaire du magazine et cette partie a fait l'objet d'une facture spécifique.

Etablissements Ribot (Vaucluse) / « Le chevreau doit encore se faire connaître »	p. 20
Engraissement / Avoir l'œil sur les cabris trois fois par jour	p. 21
Valorisation de chèvres de réforme / Être pertinent dans sa démarche	p. 22
Débouchés / La chèvre au menu des collégiens drômois	p. 23



Le Numéro « Spécial Filière caprine » de Terroirs de Rhône-Alpes est paru en Novembre 2016, en semaine 46. Il comporte 32 pages, imprimées en quadri sur papier 90 grammes.

En premier lieu, le numéro de Terroirs de Rhône-Alpes « spécial filière caprine » a été diffusé en 18 971 exemplaires à tous les abonnés des journaux agricoles des départements de Rhône-Alpes.

Un stock de 150 exemplaires a également été remis à Auvergne-Rhône-Alpes Elevage. Ce stock a été diffusé comme suit :

- dans le réseau du CRIEL Sud-Est et auprès des partenaires de la Charte régionale pour l'installation en élevage caprin laitier
- au Comité de pilotage du CROF
- aux ODG, en particulier au Syndicat du Picodon à l'occasion de son Assemblée Générale du 23 mars 2017
- au Groupe régional Viande caprine
- au réseau des techniciens caprins
- aux structures nationales
- au Comité de Filière caprin lors de sa première réunion du 8 Février 2017
- aux participants à la Journée du 11 avril 2017 à Saint Genest Malifaux (Journée PEP de découverte de la filière caprine régionale pour les jeunes de l'enseignement agricole, et lancement de la Charte régionale pour l'installation en élevage caprin laitier).

En Annexe : un exemplaire du magazine et la copie des articles du dossier « viande caprine ».

▪ **En 2017 :**

➤ **Plan de communication régional**

▪ **Réalisation de supports de communication**

▪ **Finalisation et impression des fiches recettes élaborées en 2016**

En 2016, 11 fiches recettes de viande de chevreau avaient été créées et avaient bénéficié d'une première mise en page par la technicienne du Syndicat Caprin de la Drôme formée à la PAO. En 2017, la maquette a été corrigée et les fiches ont connu plusieurs versions successives suite à relecture.

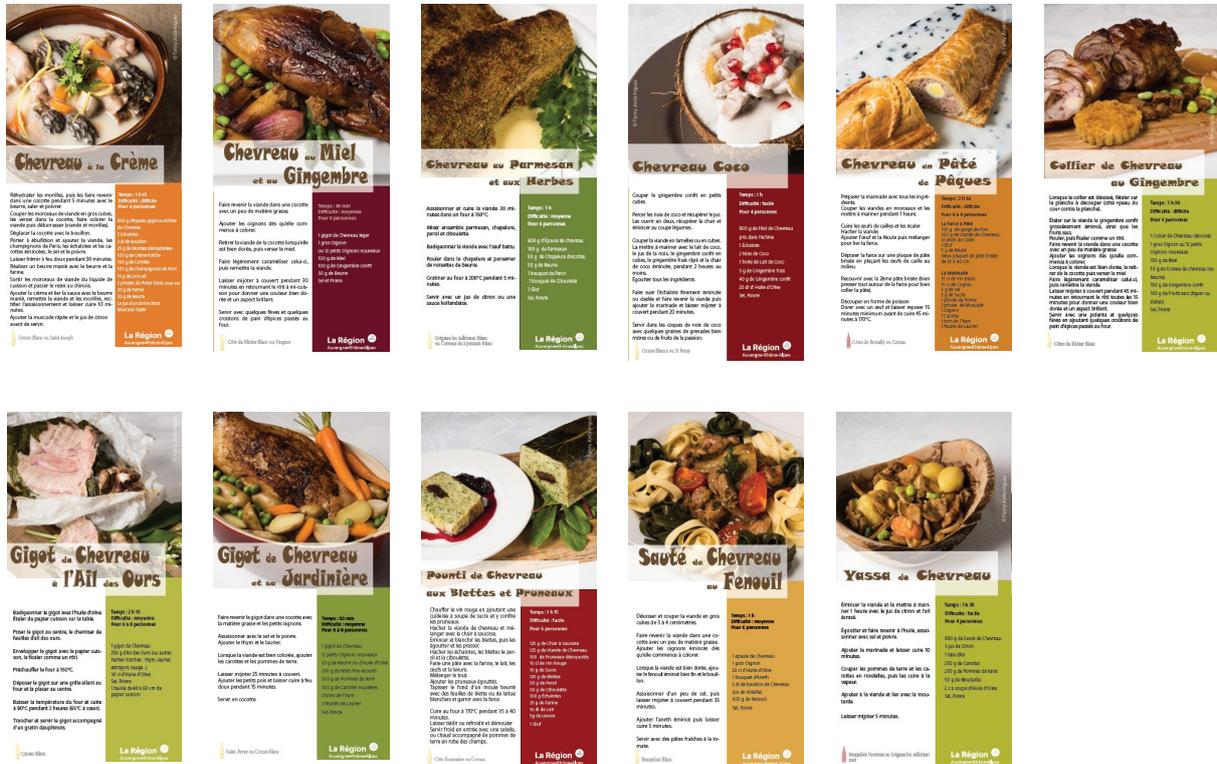
Le Groupe régional viande caprine réuni le 4 juillet 2017 a décidé d'imprimer ces fiches recettes en les associant 2 par 2 en recto verso, et à raison de 10 000 exemplaires pour chaque fiche.

Une fois imprimées, les fiches ont été distribuées fin 2017 et en 2018 :

- dans les diverses manifestations et opérations de promotion
- sur demande aux producteurs qui vendent de la viande de chevreau en direct ou via des magasins de producteurs

- aux Etablissements Ribot, qui les a envoyé à ses clients pour mettre à disposition des consommateurs au rayon boucherie pour Noël et Pâques
- au réseau de techniciens, aux syndicats, ODG,... pour rediffusion

Le reste a été stocké pour partie à Auvergne-Rhône-Alpes Elevage et pour l'autre au Syndicat Caprin de la Drôme.



En Annexe : un jeu des 6 fiches recettes

■ Réactualisation des supports de stand viande caprine

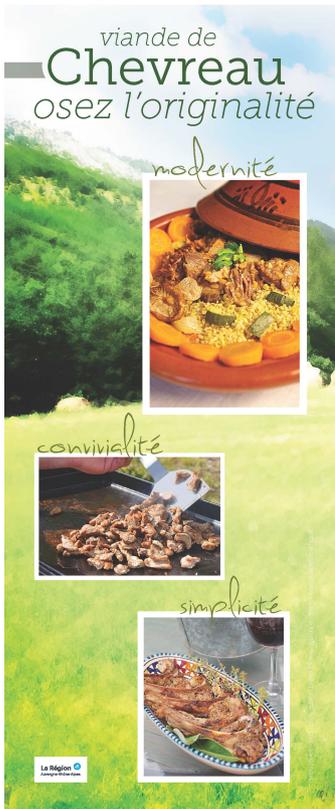
Le Groupe régional viande caprine réuni le 4 juillet 2017 a décidé de réactualiser les supports de stand viande caprine qui avaient été créés en 2014 :

- avec les mêmes visuels, mais en réactualisant le logo de la Région
- en remplaçant les X-banners par des roll-ups plus solides
- en complétant les éléments stand parapluie et roll-ups par des bâches qui conviennent mieux aux manifestations en plein air
- en faisant fabriquer 2 kits composés de :
 - o stand parapluie (pour un des kits, on récupère la structure parapluie du fond de stand d'origine), et même visuel sous forme de bâche
 - o roll-up viande de chevreau + roll-up viande de chèvre, et mêmes visuels sous forme de bâche
 - o flamme (drapeau) sur pied

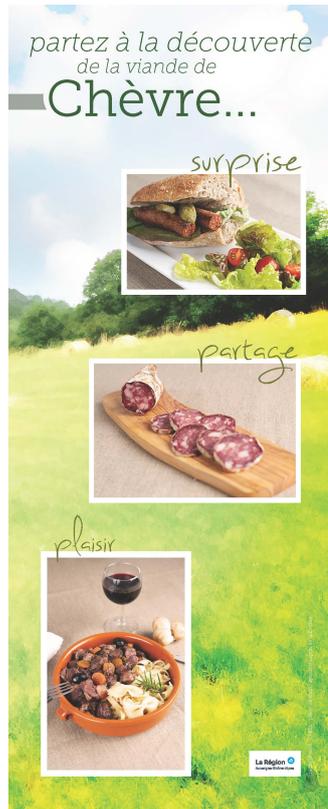
- un des kits sera stocké à Divajeu par le Syndicat Caprin de la Drôme qui est le plus gros utilisateur, l'autre kit sera stocké à Agrapole et mis à disposition sur demande.

Pour fabriquer les nouveaux supports, Auvergne-Rhône-Alpes Elevage a fait appel au même prestataire qu'en 2014 : l'agence Citron Zébré (Valence). L'objectif était de disposer de ces nouveaux supports pour les Portes Ouvertes du PEP au Pradel le 12/10/17.

Roll-up viande de chevreau



Roll-up viande de chèvre



Flamme



Stand parapluie



Ces supports de stand ont été utilisés dans toutes les opérations de promotion régionales et locales décrites ci-après.

En outre, à deux reprises, ils ont été mis à disposition d'éleveurs de l'Allier pour les manifestations suivantes :

- (anciennes versions des supports) : stand de Sandrine Kyriakides le 10 juin 2017 à Montmarault (03)
- stand d'Adeline Blanchet dans le cadre des Made in viande les 1^{er} et 2 juin 2018 à Montluçon (03)

▪ **Page consacrée à la communication sur la viande caprine sur le site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage**

Une page dédiée aux actions de promotion de la viande caprine a été créée sur le site internet d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage à l'automne 2016 : <http://www.aurafilieres.fr/promotion-viande-caprine/>

Les nouveaux supports de communication créés en 2017 ont été mis en ligne sur cette page.

Promotion de la viande caprine



Toutes les occasions sont bonnes !

Foires agricoles, fêtes locales et manifestations diverses : de nombreux événements peuvent s'avérer propices à installer un stand « viande caprine » et ainsi faire découvrir la viande de chèvre ou de chevreau au grand public.



Les supports de communication

Stand parapluie Kakémono chevreau Kakémono chèvre Drapeau

Les fiches recettes

Chevreau à la Crème

Gigot de Chevreau à l'Ail des Ours

Chevreau au Miel et au Gingembre

Gigot de Chevreau et sa Jardinière

Chevreau au Parmesan et aux Herbes

Pounti de Chevreau aux Blettes et Pruneaux

Chevreau Coco

Sauté de Chevreau au Fenouil

Chevreau en Pâté de Pâques

Yassa de Chevreau

Collier de Chevreau au Gingembre

■ Opérations de promotion d'ampleur régionale

22/01/17	Lyon-Eurexpo (69)	SIRHA	Syndicat Caprin de la Drôme Auvergne-Rhône-Alpes Elevage
-----------------	--------------------------	--------------	---

Dans le cadre du Salon international des métiers de bouche, SIRHA, à Lyon Eurexpo en janvier 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a été invité sur le stand du Département de la Drôme le 22 janvier 2017 et a organisé, avec l'appui d'Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, une opération de promotion de la viande caprine : diaporama présentant la filière caprine et les fiches recettes chevreau, dégustation de viande de chevreau.



A l'occasion de cet événement, un répertoire des points de vente de viande caprine a été réalisé par Lionel Araujo (**voir en Annexe**).

01/03/17	Paris (75)	Salon de l'Agriculture	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	-------------------	-------------------------------	-----------------------------

Le 1^{er} mars 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme était présent au Salon de l'Agriculture, sur le stand du Département de la Drôme pour faire déguster des terrines caprines.

24/09/17	Saint Agrève (07)	Notre Région a du Goût	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	--------------------------	-------------------------------	-----------------------------



En marge du concours régional de fromages « Fromaniac », l'association Le Plateau Gastronomiste organisait une Foire des Saveurs « Notre Région a du goût » à Saint Agrève (07) le dimanche 24 septembre 2017. A cette occasion, le Syndicat Caprin de la Drôme a tenu un stand pour promouvoir la viande caprine et a fait déguster 6 recettes de plats cuisinés.

du 29/09/17 au 08/10/17	Romans (26)	Foire du Dauphiné	Syndicat Caprin de la Drôme
------------------------------------	--------------------	--------------------------	-----------------------------

En 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a décidé de participer à la Foire du Dauphiné à Romans. Cette Foire sur 10 jours, du 29 septembre au 8 octobre 2017 a accueilli près de 120 000 personnes.

Le Syndicat Caprin de la Drôme a tenu un stand dans le hall « produits régionaux » pour promouvoir la viande caprine et a fait déguster du cabri à la plancha et du chevreau en gelée. Il a aussi proposé une dégustation de produits de viande caprine à l'occasion de l'apéritif qui a conclu l'inauguration de la Foire.



12/10/17	Pradel - Mirabel (07)	POP du PEP	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage Syndicat Caprin de la Drôme
----------	-----------------------	------------	---



A l'occasion des portes ouvertes du PEP sur la Ferme du Pradel le 12 octobre 2017, Auvergne-Rhône-Alpes Elevage et le Syndicat Caprin de la Drôme ont tenu un stand pour sensibiliser les éleveurs à l'intérêt de valoriser la viande caprine et présenter les différents supports de communication disponibles : nouveaux supports de stand et fiches recettes.

Afin d'assurer les opérations de dégustation de l'automne 2017, il a été décidé de fabriquer à l'avance des bocaux de plats préparés à base de viande de chevreau. Ces préparations ont été assurées par l'atelier de transformation Troupéou.

➤ Opérations locales de promotion

Presque toutes les opérations de promotion ont été menées par le Syndicat Caprin de la Drôme.

23/01/17	France Bleu Drôme-Ardèche	Emission de radio « les Toqués »	Syndicat Caprin de la Drôme
----------	---------------------------	----------------------------------	-----------------------------

La vie en Bleu : cuisine

LA VIE EN BLEU : ON CUISINE ENSEMBLE - FRANCE BLEU DRÔME ADÈCHE
Du lundi au vendredi à 10h



Les Toqués - la viande de chèvre, de chevreau et de cabri, en cuisine
Par Franck Daumas

▶ Diffusion du **lundi 23 janvier 2017**
Durée : 53min

Les Toqués Viande de Chèvre ©
Radio France - Franck DAUMAS

Comment utiliser la viande de chèvre, chevreau et cabri en cuisine.

utiliser la viande de chèvre en cuisine !

Ce lundi matin, nous recevions Isabelle Gilibert, de la "Chevrette de Blandine" à Montmiral, Christian Nagéaraffe, le président du Syndicat Caprin de la Drôme et Patrick Plasse, le chef du restaurant "Des papilles et des ailes" à Upie.

Ensemble, nous avons évoqué l'utilisation de la viande de chèvre en cuisine.

Le 23 janvier 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a participé à l'émission de radio « les Toqués » sur France Bleu Drôme-Ardèche, pour annoncer l'action de promotion de la viande caprine prévue au SIRHA et parler de viande de chevreau et de chèvre. Deux éleveurs étaient présents ainsi qu'un chef de restaurant.

28/01/17	Divajeu (26)	Portes ouvertes de la MFR	Syndicat Caprin de la Drôme
----------	--------------	---------------------------	-----------------------------

Le 28 janvier 2017, à l'occasion de la journée Portes ouvertes de la MFR de Divajeu, le Syndicat Caprin de la Drôme a tenu un stand qui présentait la filière caprine régionale et a fait déguster des terrines caprines.



02/03/17	Biovallée - Eure (26)	Forum Agricole et Alimentaire	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------



Le 2 Mars 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a participé au Forum Agricole et Alimentaire dans la Biovallée organisé par la CCVD : une cinquantaine de stands, deux tables rondes, des ateliers toute la journée...
 Le Syndicat Caprin a tenu un stand et proposé de la viande de chevreau en dégustation.

22/03/17	Divajeu (26)	Assemblée Générale du Syndicat	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	---------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Le Syndicat Caprin de la Drôme a tenu son Assemblée Générale le 22 mars 2017 et a proposé à l'occasion du repas une dégustation de plats cuisinés de viande caprine mis en bocaux.

29/03/17	France Bleu Drôme-Ardèche	Emission de radio « les Toqués »	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	----------------------------------	---	-----------------------------

Le 29 mars 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a participé à l'émission de radio « les Toqués » sur France Bleu Drôme-Ardèche, consacrée à la viande de chevreau.

La vie en Bleu : cuisine

LA VIE EN BLEU : ON CUISINE ENSEMBLE - FRANCE BLEU DRÔME ADÈCHE

Du lundi au vendredi à 10h



Sauté de Chevreau © Radio France - Franck DAUMAS

Les Toqués - Le Chevreau

Par Franck Daumas

▶ **Diffusion du mercredi 29 mars 2017**
 Durée : 52min

Le Chevreau en cuisine.

Ce mercredi dans les Toqués, nous recevons Patrick Plasse le chef d'Upie, Yves Rouèche, notre écrivain gastronome et Christian Nagéaraffe, du Syndicat Caprin.

Ensemble nous allons cuisiner la viande de Chevreau, c'est la saison.

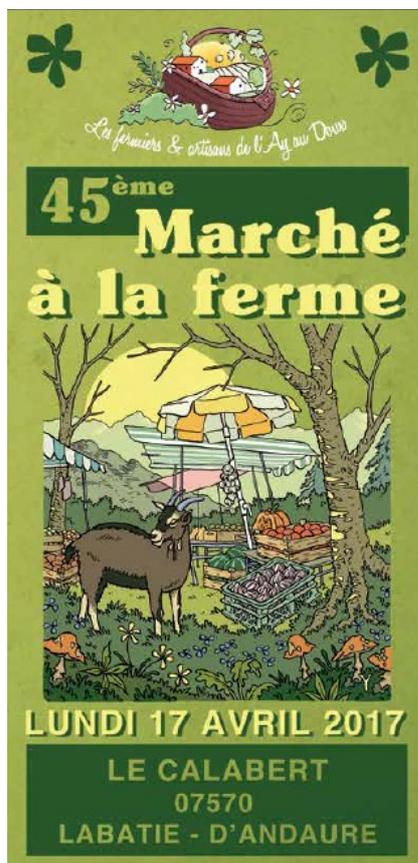
Alors, comment le cuisinez-vous ? Comment la dégustez-vous ?

01/04/17	Saint Marcellin (38)	Fête du Saint Marcellin	Syndicat Caprin de la Drôme
----------	----------------------	-------------------------	-----------------------------



A l'occasion de la Fête du Saint Marcellin, le 1^{er} avril 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a proposé sur son stand des dégustations de charcuteries caprines et de viande de chevreau.

17/04/17	Labatie d'Andaure (07)	Marché à la ferme	Fermiers et Artisans de l'Ay au Doux
----------	------------------------	-------------------	--------------------------------------



Le 17 Avril 2017, l'association « Les Fermiers et Artisans de l'Ay au Doux » a organisé un « marché à la ferme » à Labatie d'Andaure (Ardèche) et a fait déguster de la viande de chevreau dans le cadre d'un déjeuner festif.

Programme

Dès 12h
Repas convivial (à 15€)
avec les produits de nos fermes, préparé
par LE CAFE DU NORD de St FELICIEN
La viande de chevreau que vous dégusterez
est offerte grâce au soutien de la région
Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Réservation conseillée au : 04 75 06 71 70

En Annexe : le tract de la journée

16/07/17	Saoû (26)	Fête du Picodon	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	------------------	------------------------	-----------------------------

Lors de la Fête du Picodon à Saoû le 16 juillet 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a fait déguster sur son stand du saucisson et de la viande de chevreau à la plancha. Le Syndicat a également organisé à cette occasion un concours de charcuteries caprines, avec 33 produits en concours.

En Annexe : la page de la Lettre d'Info du Syndicat rendant compte de la journée.

29 et 30/07/17	Sainte Eulalie en Royans (26)	Fête du bleu du Vercors-Sassenage	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------------	--------------------------------------	--	-----------------------------

Dans le cadre de la Fête du Bleu du Vercors-Sassenage à Sainte Eulalie en Royans (26) les 29 et 30 juillet 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand en proposant des dégustations de merguez et chevreau à la plancha.



En partenariat avec le syndicat, le cuisinier Alain Berne, meilleur ouvrier de France, à la tête de la société « Cuisine et Plaisir », faisait déguster des minis burgers à la viande de chèvre et au bleu.

16/08/17	Brette (26)	Marché de producteurs	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------------



A l'occasion du Marché de producteurs – Bienvenue à la Ferme organisé à Brette (26) le 16 août 2017, le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand et proposé de la viande de chevreau à la plancha et du cabri à l'ail et aux fines herbes. 250 visiteurs ont pu profiter de cette dégustation.

24/09/17	Livron (26)	Marché de producteurs	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------------

Lors du Marché de producteurs "Savourez un dimanche à la ferme" organisé par Bienvenue à la Ferme, le dimanche 24 septembre 2017 à la Ferme de l'Autruche Drômoise à Livron (26), le Syndicat Caprin de la Drôme a fait goûter des plats cuisinés de viande caprine. Au cours de la journée, 1 200 visiteurs ont parcouru les stands.



▪ En 2018 :

➤ Plan de communication régional

▪ Opérations de promotion d'ampleur régionale (1^{er} semestre 2018)

du 24/02/18 au 04/03/18	Paris (75)	Salon de l'Agriculture	Syndicat Caprin de la Drôme
------------------------------------	-------------------	-----------------------------------	-----------------------------



Lors du Salon de l'Agriculture du 24 février au 4 mars 2018 à Paris, le Syndicat Caprin de la Drôme a cuisiné de la viande caprine sur le stand de l'Agence Bio, et a également proposé des dégustations de terrines et charcuteries caprines, caillette et murçon, sur le stand du Département de la Drôme

■ Produits de dégustation pour les opérations de promotion du 2^{ème} semestre 2018

A compter du deuxième semestre 2018, les actions viande caprine sont mises en œuvre dans le cadre du Plan Filière caprin-ovin lait (Volet C.2). Cependant, afin d'optimiser l'utilisation de l'enveloppe du programme Chevreaux, et d'alléger d'autant le volet C.2 du Plan Filière, il a été décidé de prendre en compte sur la subvention n°16 002009 01 du programme Chevreaux certains des frais du 2^{ème} semestre 2018.

Auvergne-Rhône-Alpes Elevage présente donc dans ses dépenses les factures du 2^{ème} semestre 2018 relatives à la fourniture de viande caprine par les éleveurs, ainsi qu'une facture de septembre 2018 de l'atelier de découpe et de transformation Troupéou pour la préparation de produits de viande caprine (émincés de viande sous vide, bocaux de plats préparés et charcuterie).

Ces produits ont été utilisés pour les dégustations dans les opérations de promotion régionales du deuxième semestre 2018 (Foire de Romans, Marché du Goût,...).

➤ Opérations locales de promotion (1^{er} semestre 2018)

Presque toutes les opérations de promotion ont été menées par le Syndicat Caprin de la Drôme.

12/01/18	Divajeu (26)	Visite d'éleveurs bourguignons	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	---------------------	---------------------------------------	-----------------------------



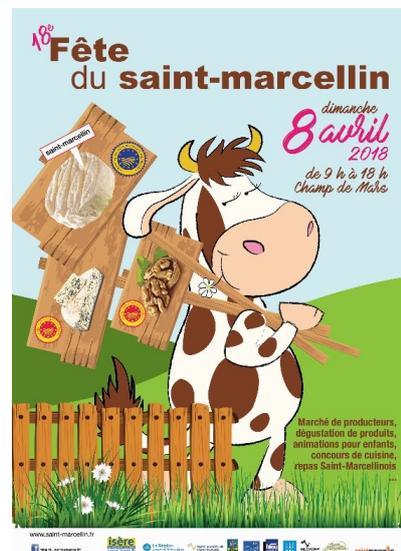
Le 12 janvier 2018, le Syndicat Caprin de la Drôme a accueilli à Divajeu un groupe d'éleveurs caprins bourguignons et a saisi l'occasion pour leur faire déguster un repas à base de viande caprine, et d'autres produits du département, notamment noix et Picodon.

28/02/18	Granges les Beaumont (26)	Atelier cuisine avec le restaurant les Cèdres	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	----------------------------------	--	-----------------------------

Le 28/02/18, le Syndicat Caprin de la Drôme a organisé un atelier cuisine avec l'équipe du restaurant les Cèdres, restaurant gastronomique 2 étoiles à Granges les Beaumont. L'objectif était de préparer et de déguster de la viande de chevreau Boer.



08/04/18	Saint Marcellin (38)	Fête du Saint Marcellin	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------



A l'occasion de la Fête du Saint Marcellin, le 8 avril 2018, le Syndicat Caprin de la Drôme a proposé sur son stand des dégustations de charcuteries caprines et de plats cuisinés à base de viande caprine.

17/04/18	Divajeu (26)	Assemblée Générale du Syndicat	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	---------------------	---------------------------------------	-----------------------------

A l'occasion de son Assemblée Générale le 17 avril 2018, le Syndicat Caprin de la Drôme a proposé la dégustation d'un Kebab de viande de chevreau.

La quarantaine de personnes présentes a pu constater l'ampleur du travail réalisé sur la viande caprine.



21 et 22/04/18	Faverges (74)	Le Printemps des Chèvres	Association Le Printemps des Chèvres
-------------------	---------------	-----------------------------	--

Dans le cadre du Printemps des Chèvres 2018, l'Association Le Printemps des Chèvres a mis en place un stand avec tous les supports de communication régionaux sur la viande caprine ainsi que les fiches recettes viande de chevreau. Ce stand a permis à Anne Claude, « diététicienne épicurienne », de proposer des animations culinaires, avec des recettes originales à base de viande de chevreau.



Pour toutes ces opérations de promotion, on a pris en compte :

- Le temps passé par les animateurs : organisation, mise en place des stands, le cas échéant confection des plats à déguster, animation des stands, parfois cuisine en direct, échanges avec les visiteurs.
- Les frais facturés : viande, ingrédients et fournitures pour les dégustations, prestations et autres frais.

Pour mémoire : Bilan financier 2015-2016 de l'action C.1 – Plan de communication régional :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp' Elevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	CE	1 498,21 €	2 620,78 €	80%	3 295,19 €
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	566,20 €	4 107,65 €	60%	2 804,31 €
TOTAL					6 099,50 €

Bilan financier 2017-2018 de l'action C.1 – Plan de communication régional :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé Comm dans Terroir + 2017	Coût engagé en 2018	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017 + 2018
Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	CE	8 373,40 €	5 347,76 €	80%	10 976,93 €
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	12 366,64 €	-	60%	7 419,98 €
	CE	366,77 €	-	80%	293,42 €
TOTAL					18 690,33 €

Hormis la communication dans le magazine Terroir de Rhône-Alpes, tous les coûts externes du Plan de communication régional ont été co-financés à hauteur de 20 % par Caprin AURA.

Pour mémoire : Bilan financier 2015-2016 de l'action C.1 – Opérations locales de promotion :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Chambre d'Agriculture du Rhône	CI	782,05 €	-	60%	469,23 €
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	CI	1 785,42 €	-	60%	1 173,55 €
	CE	204,60 €	-	50%	
Union des Chevriers	CI	-	792,95 €	60%	957,93 €
	CE	-	964,32 €	50%	
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	283,10 €	3 960,95 €	60%	3 206,88 €
	CE	-	1 320,90 €	50%	
Association Le Printemps des Chèvres	CE	-	789,91 €	50%	394,96 €
Association La Chèvre Laitière du Pilat	CE	-	175,02 €	50%	87,51 €
TOTAL					6 290,06 €

Bilan financier 2017-1^{er} semestre 2018 de l'action C.1 – Opérations locales de promotion :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé en 2017	Coût engagé en 2018 (1er semestre)	Taux	Subvention au titre des réalisations 2017+ 2018
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	7 706,75 €	1 792,27 €	60%	7 252,81 €
	CE	2 757,54 €	349,25 €	50%	
Les Fermiers & Artisans de l'Ay au Doux	CE	439,94 €	-	50%	219,97 €
TOTAL					7 472,78 €

Action C.2 : Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »

Objectifs : mise en œuvre d'un plan de communication associé à l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »

- Bâtir un plan de communication autour du « Chevreau de Rhône-Alpes » qui soit un moteur de son développement
- Motiver les abatteurs à s'engager et à développer le « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Rendre le « Chevreau de Rhône-Alpes » visible pour les consommateurs
- Dynamiser les ventes du « Chevreau de Rhône-Alpes » par des actions de communication et de promotion

Réalisations du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 :

A compter de 2017, le cahier des charges « Chevreau de Rhône-Alpes » a été abandonné au profit du développement du chevreau sous signature « La Région du Goût ».

Il n'y a donc pas eu de dépenses sur cette action sur la période 2017 - 1^{er} semestre 2018.

Cependant, il faut noter :

- **opération spécifique de promotion de la viande de chevreau sous marque La Région du Goût** : lors des portes ouvertes du PEP sur la Ferme du Pradel le 12 octobre 2017, il a été décidé de mettre au menu du déjeuner de la viande de chevreau des Etablissements Ribot, sous marque La Région du Goût. Les Ets Ribot ont ainsi fourni 9 carcasses de chevreau, qui ont été préparées par l'atelier Troupéou.
- **réunion de travail inter-filières sur l'évolution de l'ancien site internet www.viande-de-rhone-alpes.com en un site « Viandes d'Auvergne-Rhône-Alpes »** : le 16 mai 2018, Nathalie Morardet a participé pour la filière caprine à une réunion animée par Ségolène Duffy d'Interbev pour choisir la Charte graphique et les visuels du nouveau site. Les coûts engendrés ont été facturés début 2019, ils seront donc pris en compte sur le Plan filière.

Pour mémoire : Bilan financier 2015 + 2016 de l'action C.2 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp'Élevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	909,33 €	-	50%	454,67 €

Bilan financier 2017 + 2018 de l'action C.2 :

Pas de dépense sur cette action sur la période.

